

SECTEUR 3. RUE DU CHÂTEAU D'EAU



Au nord du stade, le site est destiné à accueillir des services techniques, ou assimilés.

Dans le cadre de l'aménagement du site, l'impact sur les talus existants doit être réduit au maximum. Si certains travaux nécessitent une ouverture du linéaire, des mesures compensatoires adéquates doivent être proposées.

L'accès au site doit être uniquement prévu par la rue du Château d'Eau avec une aire de retournement calibrée aux besoins de l'installation au sein du site.

Pour faciliter des interventions au niveau des équipements sportifs, quelques traversées piétonnes peuvent être prévues.

L'urbanisation de la zone doit faire l'objet d'un projet d'ensemble.

Superficie :	0,57 hectare		
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
0%	Activité économique	100%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel